

RCS : TARBES Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00005 Numéro SIREN : 326 286 929 Nom ou dénomination : ORMEAUDIS

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2020 sous le numéro de dépôt 2257

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél 05.62.51.77.77-Fax 05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ORMEAUDIS

1 rue Jean Perrin
Centre Commercial de l'Ormeau
65000 Tarbes

V/REF :

N/REF : 83 B 5 / 2020-B-2257

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 01/09/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Concernant la société

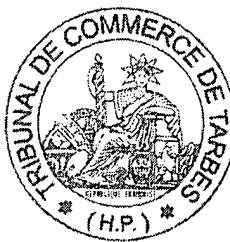
ORMEAUDIS
Société par actions simplifiée
1 rue Jean Perrin
Centre Commercial de l'Ormeau
65000 Tarbes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-2257 le 01/09/2020

R.C.S. TARBES 326 286 929 (83 B 5)

Fait à TARBES le 01/09/2020,

LE GREFFIER



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a long horizontal stroke and a small loop at the end.

20201512207
- 1 SEP 2020



N°15949*02
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2020

Désignation de l'entreprise : Sas ORMEAUDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise : 1, rue Jean Perrin 65000 TARBES		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 32628692900020			Néant ☐ *	
Exercice N clos le, 31/12/2019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BI	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BL
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
		TOTAL (III)	CJ	CK
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		CR		
Immobilisations		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Sas ORMEAUDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	8 703 252	
	Report à nouveau			DH	470 456	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	853 595	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	10 071 303	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	239 672	
	Provisions pour charges			DQ	103 921	
	TOTAL (III)			DR	343 593	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 269 386	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	441 850	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	201	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 061 104	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 700 352	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	9 172	
Compte régular.	Autres dettes			EA	76 281	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	3 159	
TOTAL (IV)			EC	9 561 504		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	19 976 400		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 599 266	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOI-SD

Désignation de l'entreprise : Sas ORMEAUDIS						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	46 962 706	FB		FC 46 962 706
	Production vendue {	biens *	FD	981 649	FE		FF 981 649
		services *	FG	799 569	FI		FI 799 569
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	48 743 925	FK		FL 48 743 925
	Production stockée *						FM
	Production immobilisée *						FN
	Subventions d'exploitation						FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP 203 925
	Autres Produits (1) (11)						FQ 147 987
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 49 095 837
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS 38 745 670
	Variation de stock (marchandises) *						FT -177 781
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU 851 817
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV -1 806
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW 2 200 820
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX 776 264
	Salaires et traitements *						FY 3 117 121
	Charges sociales (10)						FZ 844 423
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA 1 006 170
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC 57 164	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD 197 921	
	Autres charges (12)						GE 47 974
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 47 665 757
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 1 430 081	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ 6 202
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK 169
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL 6 018
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
Total des produits financiers (V)						GP 12 389	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						QQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						QR 101 230
	Différences négatives de change						QS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
	Total des charges financières (VI)						GU 101 230
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV -88 841	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 1 341 240	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise <u>Sas ORMEAUDIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	124 151
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 622
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	131 773
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	55 490
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 245
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI	58 735
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	73 038
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	205 900
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	354 783
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	49 240 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	48 386 405
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		IN	853 595
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IY	118 046
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	97 106
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	51 307
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	52 575
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	46 601
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3		
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	1 690
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PERTES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		582	
PENALITES AMENDES DEDUCTIBLES		700	
DIFFERENT DE REGLEMENT		67	
DIFFERENCES DE CAISSE		2 511	
AUTRES CHARGES/OPÉRATIONS DE GESTION		324	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
BALANCE 15/04/2020 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS		51 307	
BALANCE 15/04/2020 PRODUITS EXCEP S/EXERCICES ANTERIEURS			97 106

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE

(Art. L 123-13 à L 123-15 du Code du Commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 19 978 339€.
 et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 49 240 000€
 et dégageant sur la période un bénéfice de 853 595€
 L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/19.

L'annexe jointe ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Art. L 123-14 Alinea 2 et Article L 123-17 du Code du Commerce)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
 - Comparabilité et continuité de l'exploitation
 - Régularité et sincérité
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - Indépendance des exercices.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général conformément au règlement de l'ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, la société a choisi la méthode prospective.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les informations significatives sont détaillées ci-dessous dans les différentes rubriques.

Une information sur les événements post-clôture, notamment ceux liés au COVID-19 est donnée en fin d'annexe

2 - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**2.1 Actif Immobilisé**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

2.1.1 - Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- Frais d'établissement	0 €
- Concessions, brevets et droits similaires	106 023 €
- Fonds commercial	843 849 €

Le fonds commercial est principalement constitué du droit d'autorisation d'exploitation commerciale du magasin délivrée par la commission départementale d'aménagement commercial qui relève d'un droit légal tel que défini par l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises.

En conséquence, la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Le fonds de commerce ne fait pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu par l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.
 Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

2.1.2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour un montant global de brut de 22 731 362 €

Comme indiqué ci-dessus et en application du règlement ANC 2015-06, la mali technique a été réparti en 2016 en fonction des différentes natures d'actifs sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps et compte tenu des nouvelles règles d'amortissement prévues à l'article 745-7 du règlement ANC 2014-03.

Au cas présent, le mali technique de fusion qui figurait jusqu'en 2015 pour 1 138 647 € en immobilisations incorporelles ainsi que le mali dégagé en 2018 ont été affectés comme suit parmi les immobilisations corporelles.

Terrains	331 934 €
Immeubles	1 041 873 €

Conformément au droit comptable, seuls les bâtiments sont amortis. La durée d'usage retenue est de 20 ans. L'article 12 du règlement 2015-06 précise que le plan d'amortissement du mali technique est prospectif.

2.1.3 - Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Logiciels informatiques	1 à 3 ans
- Aménagements des terrains	10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	3 à 15 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Agencements, installations, aménagements divers	5 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Reprise de leasing (agencement, matériel, mobilier)	1 à 3 ans

2.1.4 - Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais accessoires inclus lorsqu'il s'agit des titres de participation.

Les titres immobilisés et autres immobilisations financières sont représentatifs pour l'essentiel des avoirs détenus dans les entités dépendantes du mouvement E.LECLERC.

2.1.5 - Evolution des immobilisations

Les mouvements de comptes d'immobilisations, d'amortissement et de provision ont été les suivants.

a) Immobilisations :

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
- Immobilisations incorporelles	942 117 €	7 755 €		949 872 €
- Immobilisations corporelles	22 855 965 €	159 820 €	284 422 €	22 731 362 €
- Immobilisations financières	1 385 162 €	41 910 €	16 778 €	1 410 294 €
TOTAL	25 183 244 €	209 484 €	301 200 €	25 091 529 €

b) Amortissements :

IMMOBILISATIONS	Montant Début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Immobilisations incorporelles	91 683 €	5 306 €		96 989 €
- Immobilisations corporelles	10 283 249 €	1 000 865 €	281 177 €	11 002 937 €
TOTAL	10 374 932 €	1 006 170 €	281 177 €	11 099 925 €

c) Provisions :

IMMOBILISATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Immobilisations incorporelles	0 €			0 €
- Immobilisations corporelles	0 €			0 €
- Immobilisations financières	12 500 €			12 500 €
TOTAL	12 500 €	0 €	0 €	12 500 €

2.2 Actif Circulant :**2.2.1 - Stocks :**

Les stocks sont évalués en P3N (Prix 3 fois net).

La valeur globale des stocks de marchandises est égal à 2 600 016 €.

Pour certains rayons ce prix d'achat est obtenu à partir du prix de vente, en tenant compte de la TVA et de l'incidence de la marge.

Une provision est constatée lorsque des produits non alimentaires soumis à saisonnalité ou obsolescence technique présentent une valeur probable de vente inférieure à celle du prix d'achat.

La provision pour dépréciations des stocks a été dotée pour un montant de 46 365 €.

2.2.2 - Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité.

CREANCES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
- Immobilisations financières	164 429 €		164 429 €
- Clients	301 768 €	301 768 €	
- Créances fiscales et sociales	186 657 €	186 657 €	
- Autres créances	1 200 626 €	1 200 626 €	
- Charges constatées d'avance	136 421 €	136 421 €	
TOTAL DES CREANCES	1 989 901 €	1 825 472 €	164 429 €

2.2.3 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Stocks	48 086 €	46 365 €	48 086 €	46 365 €
- Créances clients	142 597 €	10 799 €	17 493 €	135 903 €
- Autres créances	0 €			0 €
TOTAL	190 683 €	57 164 €	65 579 €	182 268 €

2.3 Provisions pour risques et charges :

	Montant Début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant Fin de l'exercice
Provision pour litiges	151 666 €	94 000 €	5 994 €	239 672 €
Provision pour pensions	62 685 €	77 682 €	62 685 €	77 682 €
Provisions risques et charges	23 067 €	26 239 €	23 067 €	26 239 €
TOTAL	237 418 €	197 921 €	91 746 €	343 593 €

2.4 Etat des Dettes :

DETTES	Montant brut	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 269 351 €	1 440 001 €	2 419 689 €	409 660 €
- Autres dettes financières	441 850 €	308 961 €	101 795 €	31 093 €
- Fournisseurs	3 061 305 €	3 061 305 €		
- Dettes fiscales et sociales	1 700 323 €	1 609 723 €		90 600 €
- Dettes sur immobilisations	9 172 €	9 172 €		
- Autres dettes	78 283 €	78 283 €		
- Produits Constatés d'avance	3 159 €	3 159 €		
TOTAL	9 563 442 €	6 510 604 €	2 521 485 €	531 353 €

Emprunts souscrits **200 000 €**Emprunts remboursés **1 521 726 €****2.5 Comptes de rattachement et de régularisation :****2.5.1 - Produits à recevoir :**

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
- Immobilisations financières	0 €
- Clients et comptes rattachés	813 141 €
- Autres créances	20 205 €
- Disponibilités	
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	833 346 €

2.5.2 Charges à payer :

CHARGES A PAYER	Montant
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 569 €
- Emprunts et dettes financières diverses	5 694 €
- Fournisseurs et comptes rattachés	277 684 €
- Dettes fiscales et sociales	939 631 €
- Autres Dettes	26 168 €
TOTAL DES CHARGES A PAYER	1 253 746 €

2.5.3 - Charges et produits constatés d'avance :

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Charges	Produits
- Charges et produits d'exploitation	136 421 €	3 159 €
- Charges et produits financiers	0 €	0 €
- Charges et produits exceptionnels		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	136 421 €	3 159 €

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

3.1 Capital social, entreprises liées, filiales et participations :

3.1.1 Composition du capital social :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16 €
- Actions émises durant l'exercice		
- Actions remboursées durant l'exercice	2 500	16 €
- Actions composant le capital social en fin d'exercice		

3.1.2 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan :

POSTES DU BILAN	Montant concernant les Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
- Participations	210 €
- Clients et comptes rattachés	
- Fournisseurs et comptes rattachés	120 €
- Autres créances groupe	1 687 €
- Autres dettes groupe	
TOTAL	2 017 €

3.2) Engagements :

3.2.1) Engagements financiers :

a) Engagements reçus :

caution solidaire CDA	1 125 000 €
caution solidaire Jason	458 530 €
caution solidaire Argonaute	458 530 €

b) Engagements donnés :

Nantissement du fonds de commerce	2 876 521 €
-----------------------------------	-------------

3.2.2) Dettes garanties par des suretés réelles :

	Dettes garanties	Montant des suretés
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	4 269 351 €	4 918 581 €

3.2.3 Garantie des taux :

SWAP Fin le 30/04/2019

3.3 Divers :

3.3.1 Effectif moyen :

EFFECTIF MOYEN	Personnel salarié	Personnel mis à disposition (équivalence)
- Cadres	6	1
- Agents de maîtrise et techniciens	7	
- Employés	109	
- Apprentis	2	
TOTAL	124	1

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	Montant	Base taxable	IS	Résultat net
Résultat d'exploitation	1 430 081 €	1 499 278 €	410 514 €	1 019 567 €
Résultat financier	- 88 841 €	- 95 477 €	- 26 142 €	- 62 698 €
Résultat exceptionnel	73 038 €	73 038 €	19 998 €	53 040 €
Participation + Intéressement	- 205 900 €	- 181 100 €	- 49 587 €	- 156 313 €
Total	1 208 378 €	1 295 739 €	354 783 €	853 595 €

L'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit

IS	386 679 €
CICE	- 351 €
Crédit impôts mécénat/dons	- 31 545 €
Total	354 783 €

3.3.3 Autres informations :

a) Les charges et les produits sur exercices antérieurs n'ont pas été rattachés aux comptes d'exploitation correspondants mais maintenus dans les comptes de charges et produits exceptionnels.

b) Engagements de retraite

Le montant des indemnités de fin de carrière est de 249 515 € au 31/12/19 évalué comme suit :

Les droits des salariés ont été calculés sur la base de la Convention Collective Nationale du Commerce de Détail et de Gros à Prédominance Alimentaire.

L'âge de départ à la retraite pris en compte est de 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

La table de mortalité TH/TF 00-02 avec décalage d'âge a été utilisée.

L'entreprise a souscrit, le 24/12/2002 un contrat d'assurance pour garantir le paiement des indemnités de départ à la retraite.

Les sommes disponibles sur ce fonds correspondent à 50% des droits chargés des indemnités de fin de carrière calculées pour l'ensemble des effectifs présents à la clôture de l'exercice.

A cet effet, il n'a pas été provisionné de complément de versement au 31/12/2019 en dehors d'une somme de 77 682 € pour couvrir des IFC complémentaires pour les départs en retraite de cadres dans les 3 ans à venir.

c) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires est de 12 710 €, intégralement imputable au contrôle légal des comptes.

d) Groupe CDA du Sud Ouest

La société mère du groupe est la SAS CDA du SUD OUEST.

Cette dernière détient un pourcentage de contrôle sur la société Ormeaudis de 99.56%.

e) Evénement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement des comptes, le 29/04/2020, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer précisément l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Toutefois, eu égard aux mesures mises en place par l'entreprise, la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

ORMEAUDIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 €
SIEGE SOCIAL : 1 rue Jean Perrin
Centre Commercial de l'Ormeau
65000 TARBES
326 286 929 RCS TARBES

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 853.594,85 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 853.594,85 euros

Affectation

- Dividendes aux associés..... 500.000,00 euros
- Le solde au poste « Autres réserves » 353.594,85 euros

TOTAUX 853.594,85 euros 853.594,85 euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 200 euros par action.

Il est mis en paiement le 26 Juin 2020

Pour les personnes physiques il est rappelé que ce dividende est en principe soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU / flat tax) de 12,8 %, prévu par l'article 117 Quater I-1 du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Toutefois, en cas d'exercice de l'option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu prévue au 2 de l'article 200 A du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Exercice	<i>Revenus éligibles à la réfaction de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à la réfaction de 40%</i>
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2019	1.000 euros		499.000 euros



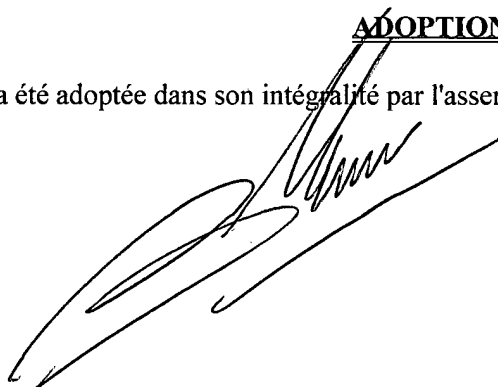
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction (abattement de 40 %)		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2018	700 euros		349.300 euros
31/12/2017	48.480 euros		351.520 euros
31/12/2016	96.160 euros		303.840 euros

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale des associés du 26 juin 2020.

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the word 'ADOPTION' and extending downwards and to the left.

Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2019**

Ormeaudis	Exercice 31/12/2019
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°1/5 (+ 10 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2019**

A l'assemblée générale de la société Ormeaudis,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **Ormeaudis** » relatifs à l'exercice clos le **31/12/2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 04/05/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Ormeaudis	Exercice 31/12/2019
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°2/5 (+ 10 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex 05.57.51.70.53 - 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture » de l'annexe des comptes annuels, en page n°7/7.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Evaluation de stocks**

Les stocks de marchandises figurent à l'actif du bilan pour un montant à la clôture de 2.553 K€ et représentent un des postes les plus importants en valeur de l'actif.

Comme indiqué dans la note « Stocks » de l'annexe, en page n°3, ils sont comptabilisés selon la méthode du « Prix net de ristournes » qui s'apparente à la méthode FIFO et font l'objet éventuellement d'une dépréciation.

Nos travaux ont consisté à :

- Apprécier les procédures mises en place pour inventorier ces stocks et les valoriser ;
- Tester de façon aléatoire l'efficacité de ces procédures ;
- Vérifier les calculs permettant de ramener la valeur du stock à la date de clôture si l'inventaire a été réalisé à une date différente de la date de clôture ;
- Mettre en œuvre des procédures de révision assisté par ordinateur sur les contrôles de valorisation de stocks ;
- Tester de façon aléatoire la valorisation de certaines marchandises en stocks ;
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation de certaines marchandises et ainsi identifier les dépréciations à comptabiliser sur ces articles.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président du Directoire** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Ormeaudis	Exercice 31/12/2019
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°3/5 (+ 10 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex 05.57.51.70.53 - 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président du Directoire**.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le 10/06/2020

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière – Gaudrie & autres

Frédéric
Grizel ID

Signature numérique de
Frédéric Grizel ID
Date : 2020.06.10 14:24:53
+02'00'

Frédéric Grizel

Associé cogérant

Rapport signé par signature électronique qualifiée

Ormeaudis	Exercice 31/12/2019
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°4/5 (+ 10 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ormeaudis	Exercice 31/12/2019
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	Page n°5/5 (+ 10 pages annexées)
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

BILAN

ACTIF	EXERCICE au 31/12/19 Durée 12 mois			EXERCICE au 31/12/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
CONCES., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	106 023,36	96 988,67	9 034,69	14 340,34
FONDS COMMERCIAL (1)	843 848,44		843 848,44	836 093,44
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	2 484 601,60	436 948,82	2 047 652,78	2 071 204,83
CONSTRUCTIONS	13 612 460,61	6 210 401,99	7 402 058,62	7 964 098,33
INSTAL. TECHN. MATER. ET OUTIL.	1 099 302,02	961 947,01	137 355,01	155 389,68
AUTRES	5 487 265,05	3 393 639,02	2 093 626,03	2 373 531,74
IMMOBILISAT. CORPORELLES EN COURS	47 733,00		47 733,00	8 491,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	210,00		210,00	225,25
AUTRES TITRES IMMOBILISES	1 245 655,01	12 500,00	1 233 155,01	1 204 945,60
PRETS				8 237,54
AUTRES	164 429,16		164 429,16	159 253,60
TOTAL I	25 091 528,25	11 112 425,51	13 979 102,74	14 795 811,35
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MATIERES PREMIERES ET AUT. APPROV.	34 341,77		34 341,77	38 760,48
MARCHANDISES	2 600 015,77	46 364,56	2 553 651,21	2 374 149,13
CREANCES (3) :				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	301 768,11	135 903,15	165 864,96	134 313,23
AUTRES	1 387 283,36		1 387 283,36	1 708 757,31
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
AUTRES TITRES	200 000,00		200 000,00	200 000,00
DISPONIBILITES	1 521 674,23		1 521 674,23	1 689 689,82
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	136 420,73		136 420,73	137 399,36
TOTAL II	6 181 503,97	182 267,71	5 999 236,26	6 283 069,33
TOTAL GENERAL	31 273 032,22	11 294 693,22	19 978 339,00	21 078 880,68

(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

	PASSIF	EXERCICE au 31/12/19 Durée 12 mois	EXERCICE au 31/12/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL		40 000,00	40 000,00
RESERVES :			
RESERVE LEGALE		4 000,00	4 000,00
AUTRES		8 703 252,15	8 306 842,34
REPORT A NOUVEAU		470 456,34	470 456,34
RESULTAT DE L'EXERCICE		853 594,85	746 409,81
TOTAL I		10 071 303,34	9 567 708,49
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES		239 672,00	151 666,00
PROVISIONS POUR CHARGES		103 921,33	85 751,50
TOTAL II		343 593,33	237 417,50
DETTES (1)			
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENT CREDIT (2)		4 269 385,87	5 593 914,06
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		191 849,54	194 898,89
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		200,90	67,00
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES		3 061 103,98	3 359 488,14
DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 700 323,33	1 709 068,36
DETTES SUR IMMOBILISATION ET COMPTES RATTACHES		9 171,52	10 873,28
AUTRES DETTES		328 248,29	401 786,06
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)		3 158,90	3 658,90
TOTAL III		9 563 442,33	11 273 754,69
TOTAL GENERAL		19 978 339,00	21 078 880,68
(1) DONT A PLUS D'UN AN DONT A MOINS D'UN AN			
(2) DT CONCOURS BANC. COURANT ET SLD CRED. B			

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
VENTES DE MARCHANDISES	46 962 706,38	46 512 762,88
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	981 649,40	958 348,66
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	799 569,39	832 270,12
REPRISES S/ PROVIS. & AMORT. TRANSF CHARGES	203 924,88	198 489,46
AUTRES PRODUITS	147 987,14	138 976,92
TOTAL	49 095 837,19	48 640 848,04
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
ACHATS DE MARCHANDISES	39 496 961,63	39 184 460,37
VARIATION DE STOCK	(177 780,85)	(39 142,70)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVIS.	100 519,68	107 647,67
VARIATION DE STOCK	(1 806,29)	(15 454,36)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 200 825,55	2 181 080,14
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	776 264,11	846 029,94
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 117 120,56	2 971 553,10
CHARGES SOCIALES	844 422,98	1 008 534,34
DOTATION AUX AMORT. ET AUX PROVISIONS		
S/IMMOBILIS. DOTATIONS AUX AMORTS.	1 006 170,16	1 049 701,60
S/ACTIF CIRC. DOTATIONS AUX PROVIS.	57 163,54	65 682,65
POUR RISQUES & CHARGES:DOTAT. AUX PROV.	197 921,33	88 751,50
AUTRES CHARGES	47 974,24	73 651,32
TOTAL	47 665 756,64	47 522 495,57
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 430 080,55	1 118 352,47
QUOTE PART RESULT/OP EN COMMUN		
PRODUITS FINANCIERS (3)		
PARTICIPATIONS	6 202,01	2 589,93
AUTRES VAL. MOB. ET CREANCES ACTIF IMM.	169,00	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	6 018,29	6 949,96
TOTAL	12 389,30	9 539,89
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVIS.		12 500,00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES (4)	101 229,90	137 309,92
TOTAL	101 229,90	149 809,92
RESULTAT FINANCIER	(88 840,60)	(140 270,03)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 341 239,95	978 082,44

COMPTE DE RESULTAT

		Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXECPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION		124 150,82	121 689,14
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		7 622,25	5 288,24
TOTAL		131 773,07	126 977,38
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION		55 489,93	22 744,26
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		3 245,24	3 056,75
TOTAL		58 735,17	25 801,01
RESULTAT EXCEPTIONNELS		73 037,90	101 176,37
PARTICIPATION SALAIRES AUX RESULTATS		205 900,00	166 600,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		354 783,00	166 249,00
TOTAL DES PRODUITS		49 239 999,56	48 777 365,31
TOTAL DES CHARGES		48 386 404,71	48 030 955,50
* Y COMPRIS :	BENEFICE	853 594,85	746 409,81
Crédit-bail mobilier			
Crédit-bail immobilier			
(1) Dt produits afferents à des exerc. ant.			
(2) Dt charges afferentes à des exerc. ant.			
(3) Dt produits concernant entreprises liées			
(4) Dt intérêts concernant entreprises liées			

ANNEXE

(Art. L 123-13 à L 123-15 du Code du Commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 19 978 339€.
 et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 49 240 000€
 et dégageant sur la période un bénéfice de 853 595€
 L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/19.

L'annexe jointe ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Art. L 123-14 Alinéa 2 et Article L 123-17 du Code du Commerce)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
 - Comparabilité et continuité de l'exploitation
 - Régularité et sincérité
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général conformément au règlement de l'ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, la société a choisi la méthode prospective.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les informations significatives sont détaillées ci-dessous dans les différentes rubriques.
 Une information sur les événements post-clôture, notamment ceux liés au COVID-19 est donnée en fin d'annexe.

2 - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**2.1 Actif Immobilisé**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

2.1.1 - Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- Frais d'établissement	0 €
- Concessions, brevets et droits similaires	106 023 €
- Fonds commercial	843 849 €

Le fonds commercial est principalement constitué du droit d'autorisation d'exploitation commerciale du magasin délivrée par la commission départementale d'aménagement commercial qui relève d'un droit légal tel que défini par l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises.

En conséquence, la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Le fonds de commerce ne fait pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu par l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

2.1.2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour un montant global de brut de 22 731 362 €

Comme indiqué ci-dessus et en application du règlement ANC 2015-06, la mali technique a été réparti en 2016 en fonction des différentes natures d'actifs sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps et compte tenu des nouvelles règles d'amortissement prévues à l'article 745-7 du règlement ANC 2014-03.

Au cas présent, le mali technique de fusion qui figurait jusqu'en 2015 pour 1 138 647 € en immobilisations incorporelles ainsi que le mali dégagé en 2018 ont été affectés comme suit parmi les immobilisations corporelles.

Terrains	331 934 €
Immeubles	1 041 873 €

Conformément au droit comptable, seuls les bâtiments sont amortis. La durée d'usage retenue est de 20 ans. L'article 12 du règlement 2015-06 précise que le plan d'amortissement du mali technique est prospectif.

2.1.3 - Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Logiciels informatiques	1 à 3 ans
- Aménagements des terrains	10 ans
- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	3 à 15 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Agencements, installations, aménagements divers	5 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Reprise de leasing (agencement, matériel, mobilier)	1 à 3 ans

2.1.4 - Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais accessoires inclus lorsqu'il s'agit des titres de participation.

Les titres immobilisés et autres immobilisations financières sont représentatifs pour l'essentiel des avoirs détenus dans les entités dépendantes du mouvement E.LECLERC.

2.1.5 - Evolution des Immobilisations

Les mouvements de comptes d'immobilisations, d'amortissement et de provision ont été les suivants.

a) Immobilisations :

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
- Immobilisations incorporelles	942 117 €	7 755 €		949 872 €
- Immobilisations corporelles	22 855 965 €	159 820 €	284 422 €	22 731 362 €
- Immobilisations financières	1 385 162 €	41 910 €	16 778 €	1 410 294 €
TOTAL	25 183 244 €	209 484 €	301 200 €	25 091 529 €

b) Amortissements :

IMMOBILISATIONS	Montant Début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Immobilisations incorporelles	91 683 €	5 306 €		96 989 €
- Immobilisations corporelles	10 283 249 €	1 000 865 €	281 177 €	11 002 937 €
TOTAL	10 374 932 €	1 006 170 €	281 177 €	11 099 925 €

c) Provisions :

IMMOBILISATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Immobilisations incorporelles	0 €			0 €
- Immobilisations corporelles	0 €			0 €
- Immobilisations financières	12 500 €			12 500 €
TOTAL	12 500 €	0 €	0 €	12 500 €

2.2 Actif Circulant :**2.2.1 - Stocks :**

Les stocks sont évalués en P3N (Prix 3 fois net).

La valeur globale des stocks de marchandises est égal à 2 600 016 €.

Pour certains rayons ce prix d'achat est obtenu à partir du prix de vente, en tenant compte de la TVA et de l'incidence de la marge.

Une provision est constatée lorsque des produits non alimentaires soumis à saisonnalité ou obsolescence technique présentent une valeur probable de vente inférieure à celle du prix d'achat.

La provision pour dépréciations des stocks a été dotée pour un montant de 46 365 €.

2.2.2 - Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité.

CREANCES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
- Immobilisations financières	164 429 €		164 429 €
- Clients	301 768 €	301 768 €	
- Créances fiscales et sociales	186 657 €	186 657 €	
- Autres créances	1 200 626 €	1 200 626 €	
- Charges constatées d'avance	136 421 €	136 421 €	
TOTAL DES CREANCES	1 989 901 €	1 825 472 €	164 429 €

2.2.3 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Stocks	48 086 €	46 365 €	48 086 €	46 365 €
- Créances clients	142 597 €	10 799 €	17 493 €	135 903 €
- Autres créances	0 €			0 €
TOTAL	190 683 €	57 164 €	65 579 €	182 268 €

2.3 Provisions pour risques et charges :

	Montant Début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant Fin exercice
Provision pour litiges	151 666 €	94 000 €	5 994 €	239 672 €
Provision pour pensions	62 685 €	77 682 €	62 685 €	77 682 €
Provisions risques et charges	23 067 €	26 239 €	23 067 €	26 239 €
TOTAL	237 418 €	197 921 €	91 746 €	343 593 €

2.4 Etat des Dettes :

DETTES	Montant brut	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 269 351 €	1 440 001 €	2 419 689 €	409 660 €
- Autres dettes financières	441 850 €	308 961 €	101 795 €	31 093 €
- Fournisseurs	3 061 305 €	3 061 305 €		
- Dettes fiscales et sociales	1 700 323 €	1 609 723 €		90 600 €
- Dettes sur immobilisations	9 172 €	9 172 €		
- Autres dettes	78 283 €	78 283 €		
- Produits Constatés d'avance	3 159 €	3 159 €		
TOTAL	9 563 442 €	6 510 604 €	2 521 485 €	531 353 €

Emprunts souscrits	200 000 €
Emprunts remboursés	1 521 726 €

2.5 Comptes de rattachement et de régularisation :**2.5.1 - Produits à recevoir :**

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
- Immobilisations financières	0 €
- Clients et comptes rattachés	813 141 €
- Autres créances	20 205 €
- Disponibilités	
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	833 346 €

2.5.2 Charges à payer :

CHARGES A PAYER	Montant
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 569 €
- Emprunts et dettes financières diverses	5 694 €
- Fournisseurs et comptes rattachés	277 684 €
- Dettes fiscales et sociales	939 631 €
- Autres Dettes	26 168 €
TOTAL DES CHARGES A PAYER	1 253 746 €

2.5.3 - Charges et produits constatés d'avance :

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Charges	Produits
- Charges et produits d'exploitation	136 421 €	3 159 €
- Charges et produits financiers	0 €	0 €
- Charges et produits exceptionnels		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	136 421 €	3 159 €

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

3.1 Capital social, entreprises liées, filiales et participations :

3.1.1 Composition du capital social :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16 €
- Actions émises durant l'exercice		
- Actions remboursées durant l'exercice		
- Actions composant le capital social en fin d'exercice	2 500	16 €

3.1.2 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan :

POSTES DU BILAN	Montant concernant les Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
- Participations	210 €
- Clients et comptes rattachés	
- Fournisseurs et comptes rattachés	
- Autres créances groupe	120 €
- Autres dettes groupe	1 687 €
TOTAL	2 017 €

3.2) Engagements :

3.2.1) Engagements financiers :

a) Engagements reçus :

caution solidaire CDA	375 000 €
caution solidaire Jason	458 530 €
caution solidaire Argonaute	458 530 €

b) Engagements donnés :

Nantissement du fonds de commerce	2 876 521 €
-----------------------------------	-------------

3.2.2) Dettes garanties par des suretés réelles :

	Dettes garanties	Montant des suretés
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	4 269 351 €	4 168 581 €

3.2.3 Garentie des taux :

SWAP Fin le 30/04/2019

3.3 Divers :

3.3.1 Effectif moyen :

EFFECTIF MOYEN	Personnel salarié	Personnel mis à disposition (équivalence)
- Cadres	6	1
- Agents de maîtrise et techniciens	7	
- Employés	109	
- Apprentis	2	
TOTAL	124	1

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	Montant	Base taxable	IS	Résultat net
Résultat d'exploitation	1 430 081 €	1 499 278 €	410 514 €	1 019 567 €
Résultat financier	- 88 841 €	- 95 477 €	- 26 142 €	- 62 698 €
Résultat exceptionnel	73 038 €	73 038 €	19 998 €	53 040 €
Participation + Intéressement	- 205 900 €	- 181 100 €	- 49 587 €	- 156 313 €
Total	1 208 378 €	1 295 739 €	354 783 €	853 595 €

L'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit

IS	386 679 €
CICE	- 351 €
Crédit impôts mécénat/dons	- 31 545 €
Total	354 783 €

3.3.3 Autres informations :

a) Les charges et les produits sur exercices antérieurs n'ont pas été rattachés aux comptes d'exploitation correspondants mais maintenus dans les comptes de charges et produits exceptionnels.

b) Engagements de retraite

Le montant des indemnités de fin de carrière est de 249 515 € au 31/12/19 évalué comme suit :

Les droits des salariés ont été calculés sur la base de la Convention Collective Nationale du Commerce de Détail et de Gros à Prédominance Alimentaire.

L'âge de départ à la retraite pris en compte est de 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

La table de mortalité TH/TF 00-02 avec décalage d'âge a été utilisée.

L'entreprise a souscrit, le 24/12/2002 un contrat d'assurance pour garantir le paiement des indemnités de départ à la retraite.

Les sommes disponibles sur ce fonds correspondent à 50% des droits chargés des indemnités de fin de carrière calculées pour l'ensemble des effectifs présents à la clôture de l'exercice.

A cet effet, il n'a pas été provisionné de complément de versement au 31/12/2019 en dehors d'une somme de 77 682 € pour couvrir des IFC complémentaires pour les départs en retraite de cadres dans les 3 ans à venir.

c) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires est de 12 710 €, intégralement imputable au contrôle légal des comptes.

d) Groupe CDA du Sud Ouest

La société mère du groupe est la SAS CDA du SUD OUEST.

Cette dernière détient un pourcentage de contrôle sur la société Ormeaudis de 99,56%.

e) Evénement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement des comptes, le 29/04/2020, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer précisément l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Toutefois, eu égard aux mesures mises en place par l'entreprise, la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les documents et rapports prévus dans le cadre
de la prévention des difficultés des entreprises**

Ormeaudis	Exercice 31/12/2019
<i>Rapport du commissaire aux comptes sur les documents et rapports prévus dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises</i>	<i>Page n°1/2</i>
<i>SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux</i>	

Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les documents et rapports prévus dans le cadre
de la prévention des difficultés des entreprises**

Au Directoire,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société et en application des dispositions des articles L. 232-4¹ et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que nous n'avons pas reçu communication dans le délai légal des documents et rapports² visés aux articles L. 232-2 et L. 232-3 de ce code.

Fait à Libourne, le 10/06/2020

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière – Gaudrie & autres

**Frédéric
Grizel ID**

Signature numérique
de Frédéric Grizel ID
Date : 2020.06.10
14:25:30 +02'00'

*Frédéric Grizel
Associé cogérant*

Rapport signé par signature électronique qualifiée

¹ Les sociétés commerciales qui, à la clôture d'un exercice social, ont réalisé un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 18 millions d'euros ou qui comptent, avec les sociétés dont elles détiennent directement ou indirectement plus de la moitié du capital, 300 salariés ou plus.

² Dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises, les éléments suivants doivent être transmis aux commissaires aux comptes dans les 4 mois qui suivent la clôture (exercice N) :

- ✍ Compte de résultat prévisionnel (exercice N+1)
- ✍ Plan de financement (exercice N+1)
- ✍ Tableau de financement (exercice N)
- ✍ Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible (à la fin du 1er semestre exercice N).
- ✍ Rapport d'analyse correspondant.

Ormeaudis	Exercice 31/12/2019
Rapport du commissaire aux comptes sur les documents et rapports prévus dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises	Page n°2/2
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées.
Assemblée générale d'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019**

Ormeaudis	Exercice 31/12/2019
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées	Page n°1/2
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex ☎ 05.57.51.70.53 - ✉ 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	

Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 4711 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019**

A l'assemblée générale de la société Ormeaudis,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Libourne, le 10/06/2020

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière – Gaudrie & autres

**Frédéric
Grizel ID**

Signature numérique
de Frédéric Grizel ID
Date : 2020.06.10
14:25:55 +02'00'

*Frédéric Grizel
Associé cogérant*

Rapport signé par signature électronique qualifiée

Ormeaudis	Exercice 31/12/2019
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées	Page n°2/2
SCP Rivière – Gaudrie & autres BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex 05.57.51.70.53 - 05.57.74.15.39 Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux	